Devenez

CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTIV METIERS

Formation en alternance

Certification professionnelle (RNCP38438) enregistrée au RNCP par CDE FEDE France – **Niveau 6**
Bachelor européen Ressources Humaines – Diplôme privé de la FEDE

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

FEDE Centre Européen des Examens - France Fédération Européenne Des Ecoles

ENTRÉE POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE

VOS MISSIONS

Contribution à la définition de la stratégie RH
Gestion administrative du personnel et de la fonction RH
Mise en œuvre de la politique de recrutement et de formation
Conception et mise en œuvre des dispositifs, des processus et des outils de la gestion des ressources humaines
Gestion de l'environnement professionnel et des relations sociales
Evaluation de la performance RH et veiller à la conformité des procédures RH internes
Garantie des principes de diversité et d'inclusion

VOS DÉBOUCHÉS

Chargé de développement des ressources humaines, Chargé de missions RH, Chargé de recrutement, Consultant en recrutement, Gestionnaire RH, Chargé de mission handicap, Responsable du développement des ressources humaines

POURSUITE DE FORMATION

Possibilité de poursuivre vers une certification ou un diplôme de niveau 7 (bac+5) dans les domaines des ressources humaines, du management ou du développement RH.

Veuillez consulter le site de France Compétences pour plus d'informations sur les équivalences.

PUBLIC CONCERNÉ

Voir « *Pré-requis & Modalités d'accès* » en pages 2 et 3

MODALITÉS

Alternance

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Rythme : 1 j en formation / 4 j en entreprise

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

Par mail **contact-idf@activmetiers.fr**
Par téléphone au **01 78 12 20 80**

Activ Métiers – www.activmetiers.fr

RNCP38438 • Certificateur : CDE FEDE FRANCE
Instauration de la certification : 18/12/2018 • Publication de la fiche : 21/12/2023
Code NSF : 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

DO94-FL-067 – version 1.1 – mise à jour le 21/10/2026

CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS & CONTEXTE DE LA CERTIFICATION :

Le·la chargé·e de développement des ressources humaines appartient à la famille des métiers de conseil et de pilotage. Il·elle contribue à la définition de la stratégie RH de l'entreprise, au développement et à la gestion des ressources humaines de son groupe de protection sociale.

Le·la chargé·e de développement des ressources humaines occupe un poste polyvalent assurant plusieurs rôles au sein de l'entreprise. En premier lieu, il·elle joue un rôle stratégique en coordonnant une équipe opérationnelle chargée de différents aspects techniques tels que la gestion des paies, des congés ou encore des formations. De plus, en tant que référent·e, il·elle assume la responsabilité de la gestion du personnel, totale ou partagée, en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, il·elle veille au respect des obligations légales. Enfin, ce·tte professionnel·le est fortement impliqué·e dans le développement des compétences des salarié·e·s dans le cadre de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). À cette fin, il·elle encourage la diversité dans le recrutement ainsi que le développement des compétences des salarié·e·s par l'évaluation, la formation et l'évolution de carrière.

SECTEURS D'ACTIVITÉS :

Le·la chargé·e de développement des ressources humaines peut exercer dans tout type d'entreprise, dans tout secteur d'activité : industries, sociétés de services, cabinets de recrutement, etc. Il·elle peut exercer à la fois au sein de grands groupes et de PME.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours théoriques
- Cas pratiques et mises en situation
- Supports de formation
- Salle équipée

MODALITÉ DE LA FORMATION, DURÉE & LIEU :

560 heures – en présentiel à Maisons-Alfort

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS :

- Pour un cycle de formation en un an :
  - L'accès à la préparation à la certification professionnelle "Chargé de développement des ressources humaines" est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme ou titre d'un niveau 5 ou équivalent dans le domaine des ressources humaines, du droit, de la gestion ou du management pour un cycle de formation d'un an. Les candidats doivent avoir validé un niveau d'anglais correspondant au niveau A2.
  - À titre dérogatoire, l'accès à la certification pour un cycle de formation d'un an, pourra être ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme de niveau 4 attestant d'une expérience professionnelle, en continu ou en discontinu, dans un emploi en lien avec les ressources humaines, le droit, la gestion ou le management (VAP).

CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- Pour un cycle de formation en trois ans :
  - L'accès à la préparation à la certification professionnelle "Chargé de développement des ressources humaines" est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme ou titre d'un niveau 4, pour un cycle de formation de trois ans.
- Sélection sur dossier, tests et entretien

Certification accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Plus d'informations : http://www.vae.gouv.fr et https://cde-fede.fr/la-vae/

DATES DE FORMATION :
Plusieurs sessions par an – nous contacter pour connaître les dates des sessions

CERTIFICATION & MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Ce parcours prépare les candidats aux évaluations de la certification professionnelle « Chargé de développement des ressources humaines », enregistrée au RNCP sous le n° RNCP38438, niveau 6, délivrée par CDE FEDE France.

Il permet également l'obtention du « Bachelor européen Ressources Humaines », diplôme privé délivré par la FEDE, niveau 6 du Cadre européen des certifications (CEC)

Blocs de compétences :
- Gérer l'administration du personnel et la fonction RH
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales
- Mettre en œuvre la politique de recrutement
- Mettre en œuvre la politique de développement des compétences

- Études de cas - Mise en situation professionnelle
- Dossier professionnel - Étude de cas

CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Présentation des modalités et de l'organisation des évaluations :

	Bachelor européen Ressources Humaines				Evaluations	
	Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Modalités	Durée
	D3 Expertise Professionnelle	D31	21	7	Épreuve professionnelle écrite	6h00
		D32	19	4	Soutenance professionnelle	0h30
		D33	2	2	Contrôle continu	
	B31 Langue Vivante Européenne 1	B31.1	6	2	Ecrit	1 h
		B31.2	6	2	Oral	40min
	A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	3	1	QCM en ligne	40 min
	A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	3	2	QCM en ligne	40 min
	Total		60	20		
Epreuves facultatives	B32 Langue Vivante 2	B32	6		Écrit + Oral	105 min
	B33 Langue Vivante 3	B33	6		Écrit + Oral	105 min

- Calendrier : En fonction de la date de rentrée
- Convocations : Les convocations sont remises en mains propres ou adressées par courrier ou par mail à chaque candidat, au plus tard deux semaines avant le début des épreuves.
- Possibilité de rattrapage : Un candidat ayant échoué à un examen FEDE a le droit de se représenter en candidat libre auprès du Centre Européen des Examens. Il devra passer par le site de la FEDE, avec son adresse électronique @fedecampus. Il n'est pas obligé de repasser toutes ses épreuves, seulement celles où il a échoué. Pour cela, il faut que ces épreuves figurent dans le calendrier d'examen de la session choisie.

INTERVENANT·E·S :

Formateur·trice·s diplômé·e·s de niveau 7 minimum et/ou justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine

PRIX :

Veuillez consulter notre site internet pour connaître les tarifs de la formation.

Le principe de gratuité de la formation pour l'apprenti·e et, le cas échéant, pour son·sa représentant·e légal·e, est appliqué au sein d'Activ Métiers.

CHARGÉ·E DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Administrer les Ressources Humaines

- Veille juridique et gestion réglementaire
- La gestion de la paie
- Accompagner la performance RH

Le bien-être au travail et le dialogue social

- Gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail
- Gestion du dialogue social et des relations collectives

L'optimisation de l'attractivité et du recrutement

- Marketing RH et marque employeur
- Recrutement
- Intégration de nouveaux collaborateurs

Le développement d'une organisation apprenante

- La place de la formation dans l'entreprise
- Recueil des besoins en compétences
- Gestion et mise en œuvre du plan de développement des compétences

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Langue vivante européenne 1 : Anglais

Le projet européen : Culture et démocratie pour une citoyenneté en action

Le management interculturel et les ressources humaines